DECISIONS ISSUES DES TROIS REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Du 15 au 16 Octobre 2007; du 27au 28 Janvier 2008 et du 12 au 13 Juin 2008)

Le Conseil d'administration (CA) du Forum Forestier Africain (FFA) s'est tenu trois fois en moins d'une année, soit du 15 au 16 Octobre 2007, du 27 au 28 janvier 2008 et du 12 au 13 juin 2008. Durant cette période de conception et de création du FFA, il était nécessaire au CA de se réunir régulièrement afin de faire avancer les objectifs du FFA. Les réunions du Comité directeur du projet sur la gestion durable des forêts en Afrique étaient aussi prévues au cours des mêmes périodes. Cela a facilité la tenue des trois réunions du CA du fait que le CA partage un grand nombre de ses membres avec le comité directeur. Lors de toutes ces réunions, plusieurs décisions ont été prises pour faire avancer les travaux du FFA. A l'exception de la première réunion, les deux autres ont été précédées par des réunions du Comité exécutif du FFA. Les principales décisions de ces trois réunions, décrites ci-dessous, démontrent les progrès réalisés dans l'administration et la gestion des affaires du FFA à travers le CA.

A. DECISIONS PRISES LORS DE CES TROIS REUNIONS

1. L'adhésion au FFA

345 demandes d'adhésion ont été approuvées par le FFA au cours de ces trois réunions du CA.
La répartition par région était la suivante :
Afrique centrale - 38
Afrique de l'Est - 92
Afrique du nord et nord Est - 55
Afrique australe - 60
Afrique de l'Ouest- 73
Hors de l'Afrique-25

2. Les Comités du Conseil d'Administration

Afin de faciliter ses travaux, le Conseil d'Administration a mis en place, en plus du Comité Exécutif, les comités suivants:

Le Comité d'Appui Technique (CAT) chargé de négociations aux niveaux régional et international est composé de personnes suivantes :
1. Linda Mossop-Rousseau (Afrique du Sud)-Présidente
2. Macarthy Oyebo (Nigeria)
3. Peter Gondo (Zimbabwe)
4. El Hadji Sène (Sénégal),
5. Barry Moussa (Mali),
6. Adjumane Kadio (Côte d'Ivoire),
7. Alice Kaudia (Kenya),
8. Jones Ruhombe Kamugisha (Ouganda)
9. Anna Chileshe-Masinja (Zambie)
10. Sébastien Malele (République démocratique du Congo)

11. Fred Owino (Kenya)
12. Le Secrétariat du Forum.

Le groupe de travail sur la visibilité du rôle des forêts dans le programme de développement de l'agriculture africaine (CAADP) - en abrégé "la foresterie dans le CAADP" composé des membres ci-après :
1. August Temu (Tanzanie)-Président
2. Fred Owino (Kenya)
3. Victor Kwame Agyeman (Ghana)
4. Christine Nantongo (Ouganda)
5. Foday Bojang (Gambie)
6. Afsa Kemitale (Ouganda)
7. Edouard Bonkongou (Burkina Faso)
8. Le Secrétariat du Forum

Le groupe de travail sur les changements climatiques dont la composition est la suivante :
1. Christine Nantongo (Ouganda) - Président
2. Fred Owino (Kenya)
3. Humphrey Ngibuini (Kenya)
4. Andre Mandingou (Gabon)
5. Lidia Brito (Mozambique)
6. Anna Chileshe-Masinja (Zambie)
7. Le Secrétariat du Forum

Le groupe de travail sur la mobilisation des ressources constitué des personnes suivantes :
1. Victor Kwame Agyeman (Ghana)-Président
2. Bjorn Lundgren (Suède)
3. Linda Mossop-Rousseau (Afrique du Sud)
4. Sébastien Malele (République démocratique du Congo)
5. Humphrey Ngibuini (Kenya)
6. Peter Gondo (Zimbabwe)
7. Le Secrétariat du Forum

Tous ces comités ont de termes de référence pour leurs activités et sont indiqués dans la sous section 20.

B. DECISIONS DE LA PREMIERE REUNION

3. Nomination des membres du Conseil d'Administration

Au cours de la première réunion, le Conseil d'Administration a nommé trois membres supplémentaires suivants :
Afrique de l'Est: Jean-Baptiste Nduwayezu (Rwanda)
Afrique centrale: André Mandigou (Gabon)

Afrique de l'Ouest: Victor Kwame Agyeman (Ghana)

Il a été convenu que les nominations d'un membre du Nord et du Nord-Est de la sous région et d'un autre membre «Hors de l'Afrique » doivent être faites au moment opportun. Il est nécessaire de noter que les deux régions ont peu de membres dans le Forum.

4. Nomination des membres du Comité exécutif

En plus du président (Macarthy Oyebo du Nigéria), du vice-président (Sébastien Malele de la République Démocratique du Congo) et du Secrétaire exécutif (ex-officio et assurant le secrétariat du Comité Exécutif), ont été nommés membres du Comité exécutif (CE),comme prévu par la Constitution, les personnes suivantes :

• Fred Owino (Afrique de l'Est)
• Lidia Brito (Afrique Australe)
• Teketay Demel (Afrique du Nord et du Nord Est)

5. Les activités proposées et le budget du Forum Forestier Africain (2008-2012)

Le Conseil d'Administation a révisé une proposition qui avait été soumise au Sida et qui constitue un programme d'appui à la gestion des forêts en Afrique à travers le Forum Forestier Africain, axé sur les sept domaines suivants:

1. La diffusion, le partage de l'information et l'adoption.
2. La meilleure gouvernance forestière.
3. Les effets des changements climatiques ainsi que leur atténuation et adaptation.
4. Les interrelations forêt –eau et leur gestion.
5. Le renforcement des capacités africaines lors des dialogues régionaux et internationaux sur les forêts et les domaines connexes en Afrique.
6. La réhabilitation des plantations forestières publiques.
7. Les conditions potentielles de collaboration entre l'Afrique et les institutions forestières suédoises.

Le budget de mise en œuvre du programme quinquennal est d'environ 5 millions de dollars américain. Déjà l'Agence Suédoise de Développement International (Sida) a accordé un financement de 23 millions de Couronnes, soit un équivalent de 3.287.250 dollars américains pour trois ans, du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2011.

Les domaines d'activités du programme étaient issus des résultats de quatre ateliers sous-régionaux qui ont été tenus par le projet de Gestion Durable des Forets en Afrique. Ce sont des domaines sur lesquels il existe déjà un consensus comme étant des domaines prioritaires d'action. Les sept domaines pris en compte dans la présente proposition sont à la fois urgents et continentaux ou sous-régionaux dans leurs contextes, et donc très appropriés pour un mécanisme comme le Forum Forestier Africain susceptible de prendre le devant sur ces domaines. Dans le cadre de collaboration potentielle entre l'Afrique et la Suède, il est envisagé qu'à travers les deux grandes rencontres, par l'intermédiaire du projet de Gestion Durable des Forets en Afrique entre l'Afrique et la Suède (Uppsala, 18-22 Octobre 2004 et Stockholm, le 21 Mai 2007), les

institutions Suédoises des forêts et leurs expertises peuvent jouer un rôle positif avec des collègues et des institutions africains partageant les mêmes objectifs. Il est normal que le Forum Forestier Africain soumette cette demande à l'institution suédoise comme Sida. Quinze autres problèmes prioritaires ont été identifiés lors des quatre ateliers sous-régionaux et ont déjà été transformés en propositions de projets. Le Forum Forestier Africain établira des liens avec les institutions forestières nationales et régionales en Afrique pour chercher le financement et établir des mécanismes appropriés pour leur mise en œuvre.

6. Le Logo du Forum

Le Conseil d'Administration a approuvé le Logo du forum, intitulé "Forum Forestier Africain» et l'abréviation est "FFA". En outre, le Conseil d'Administration a recommandé que:

• Le Logo peut être traduit en différentes langues de l'Union africaine suivant les circonstances, mais conserve le sigle AFF.

• Lorsque le Logo apparaît dans d'autres langues, celui portant les écrits en anglais doit être apposé à côté.

7. Nomination du Secrétaire exécutif du Forum Forestier Africain

Le Conseil d'Administration a nommé Godwin Kowero comme le premier Secrétaire exécutif du Forum Forestier Africain. La décision était fondée sur l'article 9 de la Constitution du Forum basée sur les qualifications, la conduite, la durée du mandat du Secrétaire exécutif, ainsi que sur les Termes de référence pour cette position, et la résolution des membres fondateurs pour ce poste.

Comme le prévoit l'article 4 de la Constitution, le Conseil d'Administration a également désigné August Temu comme cosignataire de compte bancaire du Forum.

Aussi, le Conseil d'Administration a décidé que le Président écrive une lettre à Fred Owino, le président du Comité Directeur du projet de Gestion Durable des Forets en Afrique pour le féliciter de l'excellent travail accompli, en particulier pour avoir guidé le Comité Directeur à établir et faciliter les travaux préliminaires du Forum.

C. DECISIONS DE LA DEUXIÈME RÉUNION

8. L'adhésion au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a accueilli et félicité Abodunrin Charles Omoluabi pour son adhésion comme membre observateur de la Banque africaine de développement.

9. Reconnaissance du Forum Forestier Africain et site Web

Le forum a été reconnu le 06 Décembre 2007 au Kenya. Il a son propre site Web www.afforum.org

10. Nomination de membres suppléants au comité exécutif

Le Conseil d'Administration a décidé qu'il est nécessaire que le Comité Exécutif nomme des suppléants aux membres des trois sous régions afin d'assurer un quorum pour les réunions, au cas où les membres titulaires ne pourront pas assister à certaines réunions.

Ainsi, Christine Nantongo, Anna Chileshe-Masinja et Abdelazim Mirghani Ibrahim ont été nommés respectivement suppléants de Fred Owino, Lidia Brito et Demel Teketay.

C. DECISIONS DE LA TROISIEME REUNION

11. Participation aux activités du Forum des Nations Unies sur les Forêts (UNFF)
Le Conseil d'Administration a décidé que l'équipe d'appui technique étudie les voies et moyens de participer à la réunion du Forum des Nations Unies sur les Forêts (UNFF) pour le Groupe ad hoc de travail qui se tiendra à Vienne (Novembre 2008) sur les mécanismes de financement, ainsi qu'à l'initiative des pays sur MYPOW au Suriname en septembre 2008.

Il a également décidé que Macarthy Oyebo (Nigeria) et Linda Mossop Rousseau (Afrique du Sud) représentent l'équipe d'appui technique à ces deux événements.

12. Réseau Africain de Forêts Modèles (African Model Foret Network)
Le Conseil d'Administration a décidé que le Forum collabore avec le Réseau Africain de Forêts Modèles (African Model Forest), dirigé par Dr Chimere Diaw au Cameroun.

13. Collaboration entre le Forum et l'Académie Royale Suédoise de l'Agriculture et les Forêts (KSLA)
Le Conseil d'Administration a décidé que KLSA serve de bureau de liaison pour le Forum en Europe. Ceci justifie par l'appui financier que KSLA a accordé au Projet sur la gestion durable des forêts et le Forum au fil des années. Le Forum a besoin d'avoir des partenaires en Europe. KSLA a soutenu cet effort à travers l'organisation et la tenue du séminaire du 21 au 25 mai 2007 à Stockholm, Suède sur la collaboration Afrique –Pays nordique sur la gestion durable des forêts. La Constitution du Forum prévoit ce genre de bureaux de liaison.

14. Appui au projet sur la gestion durable des forêts en Afrique (SFMII) et le Secrétariat du Forum
Le Conseil d'Administration a décidé de recruter un Chargé de Programme Principal (avec l'assistance de l'ICRAF) pour soutenir le secrétariat de la gestion durable des forêts et le Forum au cours de la période de prolongation du projet sur la gestion durable des forets de Juillet à Octobre 2008. Cela aidera à préparer le lancement des premières activités du Forum courant cette année.

Dr. Larwanou Mahamane du Niger a été recruté.

15. Collaboration entre l'ICRAF et le Forum
Le Conseil d'Administration a décidé que l'ICRAF et Forum développent un programme

permettant de lier les deux institutions par des activités conjointes.

16. Adhésion et participation aux réunions du Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration décide d'inviter le Directeur de l'Académie africaine des sciences, à titre d'observateur à ses réunions.

Le Conseil d'Administration a également décidé d'inviter les responsables des institutions sous-régionales à ses réunions, en qualité d'observateurs, lorsque ces dernière se tiennent dans leurs sous régions.

17. Rapport du Forum au Conseil de Coordination des ONG du Kenya
Le Conseil d'Administration a reçu et approuvé un rapport au Conseil de Coordination des ONG du Kenya. Il est demandé au Forum de soumettre un rapport financier et d'activités chaque année au Conseil de Coordination des ONGs du Kenya.

Le Conseil d'Administration a également recommandé que le FFA soit reconnu dans deux autres pays.

18. Contribution du Forum sur la déclaration du Président du Forum des Nations Unies sur les Forêts lors de UNFF8
Le Conseil d'Administration a reçu une lettre du Secrétariat du FNUF invitant le Forum à apporter sa contribution (amendements ou commentaires) dans la déclaration faite par le Président du FNUF8(UNFF8).

Le CA a chargé l'équipe technique de travailler sur les amendements en tenant compte du programme de UNFF8.

19. Divers
Le CA a recommandé qu'une lettre soit écrite au Secrétaire exécutif de l'ANAFE pour féliciter l'institution des progrès réalisés.

Le Conseil d'Administration a chargé le Secrétariat du Forum à faire des cartes de visite pour les membres de l'équipe technique, et explore les possibilités de faire des macarons (badges), des autocollants et des cravates avec l'insigne (Logo) du Forum pour sa promotion.

Le Conseil d'Administration a également nommé Fred Owino en tant que cosignataire du compte bancaire du Forum, comme requis par le Conseil de Coordination des ONGs du Kenya.

20. Termes de référence des différents comités du Conseil d'administration

1. Termes de référence du Comité Exécutif

Le Comité exécutif (CE) est un comité du Conseil d'administration (CA) qui soumet des rapports

au CA. Les membres du CE sont recrutés parmi les membres du CA, ainsi que les modalités de leur remplacement.

En plus d'autres instructions que le Comité exécutif pourrait, de temps en temps, recevoir de la part du Conseil d'administration, les obligations précises du comité sont de:

1. Recommander au conseil d'administration(CA) un projet provisoire de règlements et de procédures pour la conduite du CA.

2. Recommander au CA un projet de lignes de conduite et des procédures pour guider les activités et le développement général du Forum.

3. Recommander, et là ou cela est nécessaire d'approuver, pour une ratification future par le Conseil d'administration, des accords, contrats, politiques, procédures, les programmes et les demandes d'adhésion.

4. Superviser le travail du Secrétariat, y compris l'évaluation et le suivi.

5. Chercher, avec le secrétariat, les partenaires potentiels du Forum.

6. Veiller à ce que toutes les exigences légales pour une ONG internationale basée au Kenya, y compris les besoins financiers, soient respectées.

7. Initier dans le cas échéant, les activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Forum et les soumettre au CA pour approbation.

8. Entreprendre toute autre activité jugée nécessaire et appropriée pour atteindre les objectifs du Forum, pour une approbation future par le conseil d'administration.

2. Les termes de références du Groupe de travail sur les changements climatiques

Le Groupe de travail sur les changements climatiques est un comité du Conseil d'administration qui soumet des rapports au Conseil d'administration. Ses membres sont recrutés par le Conseil d'administration ainsi que les modalités de leur remplacement.

En plus d'autres instructions que le Groupe de travail pourrait, de temps en temps, recevoir de la part du Conseil d'administration, ses obligations spécifiques sont de:

1. Faciliter le développement d'un programme du Forum sur les changements climatiques.

2. Donner des conseils et faire le suivi de l'évolution du programme du Forum sur les changements climatiques.

3. Faciliter le développement d'une base de données sur l'information ainsi que les personnes et institutions qui travaillent sur les changements climatiques en Afrique, et des personnes clés en dehors de l'Afrique.

4. Faciliter l'identification et le partage de l'information sur les changements climatiques et la foresterie en vue d'améliorer la compréhension de rapport climat-forêt.

5. Entreprendre toute autre activité en rapport avec le Groupe de travail et avec l'approbation préalable du Conseil d'administration.

3. Termes de référence de l'équipe d'appui technique

L'équipe d'appui technique est un comité du Conseil d'administration qui lui soumet des rapports. Ses membres sont recrutés par le Conseil d'administration ainsi que les modalités de leur remplacement.

En plus d'autres instructions que l'équipe technique pourrait, de temps en temps, recevoir de la part du Conseil d'administration, ses obligations spécifiques sont de:

1. Faciliter les négociations sur la foresterie et les questions connexes de manière à promouvoir la gestion durable des forêts en Afrique ;

2. Faciliter le lien entre les impacts des politiques sur la gestion des forêts lors des négociations ;

3. Soutenir le rôle important de la foresterie au niveau politique.

4. Faire le suivi de l'évolution pertinente à l'Afrique, dans les milieux forestiers internationaux/ les négociations.

5. Promouvoir la participation des principaux intervenants dans le processus conduisant à des négociations, y compris les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés, les ONGs, secteur privé, groupements économiques sous-régionaux et régionaux, ainsi que les secrétariats / bureaux et les ambassades.

6. Faciliter une participation prévenue, pour les délégués africains, à l'échelle internationale et autres négociations, par exemple par le biais de la préparation et le soutien logistique pendant les négociations.

7. Echanger des informations entre les membres de l'équipe d'appui technique.

8. Maintenir une base de données des délégués à la table des négociations et d'autres personnes qui peuvent travailler avec l'équipe d'appui technique.

3. Termes de référence pour le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources

Le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources est un comité du Conseil d'administration qui lui soumet des rapports. Ses membres sont recrutés par le Conseil d'administration ainsi que les modalités de leur remplacement.

En plus d'autres instructions que le groupe de travail pourrait, de temps en temps, recevoir de la part du Conseil d'administration, ses obligations spécifiques sont de:

1. Aider le Conseil d'administration à assurer un financement durable à travers les activités suivantes:
a) Explorer les politiques, priorités et procédures des différents organismes de financement avec un intérêt pour les ressources naturelles en Afrique.
b) Enumérer des propositions de projet dont le Forum a besoin pour identifier le financement et aider le Secrétariat à repérer des donateurs pour le financement.

2. Développer une stratégie de financement du Forum, notamment:
a) Fonds de dotation, (b) Frais d'adhésion, et (c) Autres fonds

3. Mettre en place une stratégie visant à engager le secteur privé à appuyer le Forum.

4. Développer une stratégie pour montrer que le Forum a un appui important au sein de la Région africaine, y compris le soutien de:
A) Banque africaine de développement ;
c) Les organismes régionaux tels que l'Union Africaine, COMIFAC, ECOWAS, EAC, SADC, etc. ;
d) Banques régionales par ex East African Development Bank, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, etc. ;
e) Les banques commerciales ayant un intérêt dans le soutien des initiatives des espaces verts par exemple Standard Chartered Bank d'Afrique du Sud ;
f) les agences multilatérales comme les Nations Unies, la FAO, la Banque mondiale, etc.